

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30.05.2017

Absente excusée : Marie MEREL

Le compte rendu de la réunion du 10 avril 2017 est approuvé à l'unanimité

Rapport sur le prix de l'eau année 2016.

En application du décret n° 95-635 du 06 mai 1995, le rapport établi par le syndicat intercommunal des eaux de Lorquin-Gondrexange pour l'année 2016, qui rend compte du fonctionnement du syndicat et informe du prix de l'eau et des redevances annexes, est soumis aux membres du Conseil Municipal.

Le rapport sur l'eau pour l'année 2016

n'est pas approuvé ; seul le Maire l'approuve. Les conseillers estiment qu'au regard des excédents constatés en fin d'exercice comptable, le prix de l'eau ne devrait pas être aussi élevé.

Travaux 2017 engagés.

- le remplacement des portes avant et arrière de la salle des fêtes (travaux à exécuter courant juin par l'entreprise BOSTANCI). Coût des travaux : 5.727,48€. Voir par la suite, si la pose de la porte intermédiaire « entrée-salle » s'avère être indispensable (coupe froid, bruit...).
- L'exécution des travaux de mise en accessibilité au bâtiment mairie, pour les personnes à mobilité réduite sont reportés. Les travaux prévus, tels que préconisés par l'Architecte des Bâtiments de France consulté, sont contraignants (emprise parking mairie) et coûteux. Seront réalisés cette année les travaux de mise en accessibilité du bâtiment église.
- Accord pour la pose de coussins berlinois sur la route départementale à hauteur de l'école. Devis « KGMAT collectivité » d'un montant de 2424€ accepté. l'accord de principe pour l'installation d'un abri bus est donné. Voir s'il y aurait possibilité de faire faire l'ouvrage par les services d'une scierie de la région, par exemple. La commune sollicitera une subvention pour travaux divers d'intérêt local au titre de la réserve parlementaire (auprès de M. J.P. MASSERET).
- Au budget 2017 une dépense prévisionnelle de 10.000€ est affectée pour des travaux sur le bâtiment mairie. En priorité faire réaliser les travaux d'isolation et d'étanchéité (façades + toiture) Solliciter l'entreprise LORRAINE POLYVALENCE pour un devis.
- Rappel : aménager l'espace camping à l'étang : point d'eau pour caravanes. (voir l'exemple d'Abreschviller) Il appartient à la commune de régler les modalités pratiques relatives au camping-caravaning comme les emplacements de campement L'AAPPMA, par exemple, n'a pas à intervenir, ce n'est pas son rôle.
- Conflit Commune/WOLFERSBERGER : à propos du chemin rural qui longe l'ancienne voie ferrée Avricourt-Bénéstroff
rappel des faits : le 09 décembre 2014 délibération du conseil municipal : ***Le Maire informe le conseil municipal que Monsieur Arsène WOLFERSBERGER souhaiterait pouvoir bénéficier d'un bail rural sur un chemin, propriété privé de la commune, qui dessert des terrains dont il est propriétaire. Le Conseil Municipal rejette cette demande. La Loi ne le permet pas.***
Une attestation établie par Gérard KELLE le 29.01.2015 fait état **d'une autorisation d'exploiter** le dit chemin, ce qui est tout à fait illégal. Il est convenu de revenir sur les termes de cette attestation.
Sur les conseils de Monsieur BOZEC, assistant juridique auprès de la Chambre d'Agriculture de la Moselle, une attestation autorisant **Monsieur WOLFERSBERGER à utiliser le chemin** a été établie. Celle-ci a été transmise le 12.06.2017 à M. WOLFERSBERGER en lui demandant de la retourner en Mairie, signée, avec mention « lu et approuvé ». Le document vous sera adressé dès qu'il sera régularisé.

Prêt contracté par le CCAS. Prise en charge de l'annuité par le budget communal.

Rappel des travaux à réaliser sur le bâtiment du CCAS, financés par emprunt par le CCAS (24100€, part restant à la charge de la collectivité, subvention et TVA déduites)

- isolation extérieure :	devis :	28 485,00€
- porte d'entrée :	devis :	2 760,00€
- extension du garage :	devis :	7 003,00€
- remplacement de la chaudière :	devis :	4.182,00€

Soit un coût total de 42 430,00€ TTC

Le Conseil municipal, **VALIDE** le financement de ce projet et confirme l'accord de principe qu'il avait précédemment donné, en **VOTANT** une subvention du budget communal vers le budget du CCAS d'un montant annuel de 2 200,00 € à compter de 2018. Considérant que l'emprunt a été contracté en mai 2017, le montant 2017 s'appliquera en fonction des échéances à échoir.

Rapport de la CLECT du 27 avril et révision de l'attribution de compensation.

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve le rapport de la CLECT du 27 avril 2017.
- Approuve les volets 1 et 2 du pacte financier et fiscal.
- Autorise la révision de son attribution de compensation pour la faire passer de 94 996€ (montant notifié le 15/02/17) à 80 613€.

Participation au Camp d'Ados – secteur Sud Saulnois

Comme les autres années, il est donné un avis favorable à la prise en charge d'une somme de 5,00€ par jour et par enfant domicilié dans la commune, pour la participation au séjour de camp d'ados organisé par les Foyers Ruraux de Moselle. Le budget du CCAS prend en compte cette participation financière.

Site INTERNET

Le nouveau site INTERNET de la commune est en cours d'élaboration. Jean-Claude SANDONATO rend compte de ses travaux de prospection : photos pour le bandeau d'accueil, élaboration du canevas du nouveau site internet pour permettre à la commune de l'alimenter mais aussi pour permettre aux associations de développer leur propre « mini site » sur le portail communal.

Journée du Bénévolat.

Fixée au samedi 30 septembre 2017 . Organiser une réunion avec les bénévoles afin d'établir un programme de travaux. Profiter de la parution du prochain Flash Infos pour faire appel aux bonnes volontés.

Inauguration du chemin de randonnée « Les Boucles de Réchicourt »

Les conseillers municipaux sont invités à cette manifestation qui se déroulera le vendredi 16 juin à 14 h. RV à l'étang.

Marques d'incivilités rapportées au conseil municipal

A Bata, Les corbeaux génèrent de plus en plus de nuisances

Pour faire face à ce fléau, la commune a pris l'attache de la Direction Départementale des Territoires pour connaître les moyens d'actions contre la surabondance des corvidés.

Par ailleurs les habitants de la cité se plaignent régulièrement des bruits intempestifs provoqués par l'utilisation de véhicules à moteur tels que mobylettes et quad, à n'importe quel moment de la journée, aux heures de repos comme aux heures de repas.

La Municipalité fait face à l'exaspération des habitants devant le comportement passif de certains propriétaires de chiens. Excréments sur les espaces publics comme sur la Place du lotissement St Blaise par exemple.

Il sera rendu compte de ces marques d'incivilité par le biais du Flash Infos qui sera distribué aux familles début juin.

Ecoles et syndicat scolaire de Moussey

En fin de réunion Emmanuel AUBRY rend compte aux conseillers de la réunion du syndicat scolaire de Moussey à laquelle il a participé le 30 mai 2017..

Le fonctionnement de ce syndicat coûte cher pour les communes membres. En comparaison le fonctionnement des écoles du RPI Avricourt 57-54 et Réchicourt, est bien moins coûteux pour les collectivités. Souhaitons encore une longue vie au RPI des trois villages pour ne pas être contraints à scolariser les élèves du village à Moussey.

Le 12 juin 2017

G. KELLE Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. KELLE', written over a horizontal line.